VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

MARCHE DE NOËL A VALBONNE VILLAGE
VENTE AU DEBALLAGE
DU MERCREDI 21 AU SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2022
DOSSIER DE CANDIDATURE

Participation financière :
Tarification sectorielle selon l'emplacement attribué : entre 20€ et 50€ par jour et par emplacement
Présence obligatoire les 4 jours
Encaissement réalisé sur place

Dossier de candidature à renvoyer complété et accompagné de vos justificatifs
La date limite de réception des dossiers est fixée au 25 novembre 2022 - 17 h
à :

Commune de Valbonne Sophia Antipolis
Service Animation Tourisme Spectacles
1 place de l'Hôtel de Ville
06 560 VALBONNE
Renseignements au : 04.93.12.34.58/55 / 06.70.46.19.97

***Toutes pièces manquantes, informations non complétées ou envoyées après la date limite indiquée sur le dossier de candidature, pourront entrainer la nullité de la* demande.**

Nom / Prénom : .....

Raison Sociale : .....

Adresse :.....

N° Tél :.....

Mèl : .....

Justificatifs à fournir :

- ***Eléments administratifs*** *(se référer à l'article 5 du cahier des charges des marchés de Noël 2022)*
- ***Eléments techniques*** *(se référer à l'article 5 du cahier des charges des marchés de Noël 2022) avec notamment :*

La liste complète de l'ensemble des produits et objets proposés à la vente (**aucun produit non mentionné ne pourra être déballé**), leur nature et leur origine :
……
……
……

Une liste exhaustive peut être fournie en annexe, elle devra être datée et signée par le demandeur.

Les types de structure de vente (parasols de marché, tables, vitrines etc..) avec les dimensions totales du stand souhaité (longueur et profondeur) :

CODE COULEUR DE CETTE ANNÉE A PRIVILÉGIER POUR VOTRE STAND ET SA DÉCORATION, QUI SERA LE THEME DE CE NOËL : BLEU (déclinaison de bleu) – VIOLET – BLANC – OR

……
……
……

LONGUEUR : …… PROFONDEUR : …….

Photographies permettant d'apprécier les produits et articles proposés à la vente ainsi que la qualité visuelle du stand.

Tout autre document que le candidat juge utile.

Le cas échéant, demande de vente de boissons alcoolisées du 3ème groupe ((*boissons fermentées non distillées (vin, bière, cidre, poiré, hydromel) et vins doux naturels, crème de cassis, jus de fruits ou de légumes comportant jusqu'à 3° d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin, liqueur de fruits comprenant moins de 18° d'alcool, vin chaud)*.

OUI ☐ **NON** ☐

Si oui lesquelles :

……

La vente de boissons alcoolisées sur ce marché de Noël est soumise à autorisation préalable de la Mairie. La vente des boissons des 4ème et 5ème groupes (rhums, tafias, alcools distillés et toutes autres boissons alcooliques) est interdite sur ce marché.

- Points particuliers à signaler :

……
……

Je soussigné,
Nom/Prénom **……**

☐ Déclare avoir pris connaissance du règlement relatif à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public pour le marché de Noël de Valbonne Village 2022,

☐ Accepter l'intégralité des dispositions dudit règlement,

☐ Certifie exacts les renseignements portés sur le présent dossier de candidature.

Cocher les cases ci-dessus.

A : ……
Le : ……..

Signature